

Le conseil de la Ville de Macamic siège en séance ordinaire le 6 juillet 2020, à 19 heures, par vidéoconférence ZOOM et enregistrée, à laquelle étaient présents la mairesse, Lina Lafrenière, les conseillères et les conseillers suivants : Suzie Domingue, Manon Morin, Laurie Soulard, Ghislain Brunet, Patrick Morin et Mathieu Bellerive. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par vidéoconférence ZOOM, la directrice générale et secrétaire-trésorière Carole Dubois, l'adjointe à la direction générale et secrétaire-trésorière adjointe, Joëlle Rancourt et le directeur des travaux publics, Mathieu Séguin.

**2020-07-174 7.3 AIDE FINANCIÈRE POUR L'UTILISATION
DES COUCHES LAVABLES**

Il est proposé par la conseillère Suzie Domingue, appuyé par la conseillère Manon Morin et résolu :

QU' : Un montant de 100 \$ sera versé pour l'achat de couches lavables, pour un achat minimum de 200 \$ de couches incluant les taxes.

QUE : Cette aide financière sera versée sur présentation de l'acte de naissance de l'enfant et de la facture d'achat.

QUE : Cette résolution annule et abroge toute résolution portant sur ce sujet.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

Extrait certifié conforme
ce 8e jour de juillet 2020.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

Note aux lecteurs

Extrait de procès-verbal qui demeure sous réserve d'une approbation ou d'une modification, numérique, linguistique, orthographique ou de syntaxe, à une prochaine assemblée du conseil municipal sans pour autant en changer la décision.